		Détail de la re	eunion				
Date		06/12/2023	Nombre total de votants		6 présents + 2 procurations		
Heure prév	ue	18H00					
Heure effective		18H30	Nombre d'observateurs				
Heure de f	in	20h00					
		Personnes pro	ésentes				
Atte	einte du (Oui				
	Lieu		LFL				
Du	rée de la		1h30				
	Tee de la	CG	x				
Type de réunions		CG extraordinaire					
		AG AG extraordinaire					
		AG extraordinaire					
Membres élus		Membres de droit		Invités			
Koudjo AIDAM	X	Myriam HABIL	X	Marie-Ren	iée LUE	BERT	Abs excusée
Salomon AGBOGAN	Х	David GUEHENNEC	X	Nathalie P	ARISO	Γ	Abs excusée
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH- MENSAH	Abs				
Caline DJIOWA	X	Jean-Philippe MAIZOUE	Х				
Folly KUEVIDJIN	Abs	Jean-Christophe BEGUŁ	X				
Aïssatou BARRY	Abs	Christophe LABORDE	X				
Florian KRAL	Abs	Mohamed DIB	Х				
Debati BAWARA- AQUEREBURU	Abs						
Brice AZIABU	Х						
Amine KATANE	X						
Carlos AKITANI	Abs						

	Ordre du Jour		
#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour		
#2	Point finances : présentation et vote budget 2024 pour l'AGO du 15 décembre		
#3	Point RH: les élections des représentants du personnel, cadre pour les commissions de recrutement des contrats locaux, renouvellement du contrat du comptable et reconduction du contrat RMO pour 2024		
#4	Questions diverses		
ITEM	#1 Présentation et approbation de l'ordre du jour		
Résur	né des discussions		
M. AIC	DAM présente l'ordre du jour de la réunion qui est adopté à l'unanimité.		
ITEM	#2 Point financier : présentation et vote du budget pour AGO du 15/12/2023		

Résumé des discussions

M. GUEHENNEC présente le projet de budget 2024 à l'aide d'un PowerPoint.

Le budget est un acte administratif, politique et financier et est bâti selon une méthodologie qui comprend :

1. Les recettes de fonctionnement

L'estimation des effectifs est revue à la hausse à 830 élèves à partir de janvier 2024.

Dans ce budget, il est prévu une augmentation de 1% des frais de scolarité, hormis le tarif Togolais du collège qui reste gelé, les recettes attendues d'écolage seraient de 1 956 660 000 FCFA soit 73.96 % des recettes.

Parmi les autres recettes, il y a les droits d'inscription et d'examen qui représentent 10.19%, la participation des familles aux sorties pédagogiques, les bourses scolaires et les placements financiers : le DAT à hauteur de 45 millions de FCFA pour 2024.

Le montant total des recettes attendues est de 2 645 500 400 FCFA

2. Les dépenses de fonctionnement

La plus importante est la masse salariale qui représente 55.45% des dépenses. Dans ce budget il est prévu une hausse du point d'indice de 2% pour les agents d'exécution et de 2 à 5% selon les grilles pour les agents de maîtrise et les cadres.

Dans les dépenses viennent ensuite celles liées aux activités pédagogiques, à la viabilisation, aux charges d'entretien et aux emprunts.

Le montant total des dépenses attendues est de 2 618 070 728 FCFA

- 3. Les recettes et dépenses d'investissement
- Pour les recettes d'investissement, une subvention de 34 millions de FCFA liée à un projet immobilier de bureaux pour l'IRF est attendue.
- Pour les dépenses d'investissement : il y a le remboursement de l'emprunt qui court

jusqu'en 2034, à hauteur de 91 196 029 FCFA, du matériel informatique pour 25 millions de FCFA, l'aménagement de bâtiments pour 68 millions de FCFA pour lequel l'AEFE nous donne une subvention de 50%, la rénovation de 18 salles de classes pour 65 millions de FCFA, du mobilier scolaire (casiers) pour 6 millions de FCFA, le système d'alimentation de l'eau qui comprend des surpresseurs sur les deux sites pour 11 millions de FCFA et divers travaux de rénovation pour 6 millions de FCFA. Soit un montant total de 285 452 012 FCFA en dépenses d'investissement.

Conclusion: Le résultat net d'exploitation hors investissements est de 27 429 672 FCFA. La capacité d'auto financement est de 241 229 672 CFA. Ce budget devrait faire baisser les réserves d'un peu plus de 9 millions de FCFA (+ 53 millions au budget 2023)

M. AIDAM propose en concertation avec tous les membres, un budget avec une augmentation de 2% des frais de scolarité à la place de 1% en raison d'un décret sur l'assurance maladie universelle qui devrait prendre effet au 1^{er} janvier 2024. Ce décret prévoit une augmentation de charges de la masse salariale, étant donné que l'employeur devra reverser à la CNSS 5% des salaires de base imposable de tous ses employés. Après un calcul de M. GUEHENNEC, cette nouvelle disposition coûtera à l'établissement 32 millions supplémentaires en 2024.

M. GUEHENNEC précise qu'1% supplémentaire de hausse des frais de scolarité représente 19 millions de FCFA de recettes.

M. MAIZOUE ajoute qu'il y a aussi une inflation en 2023 de 5.7%

M. AIDAM demande un vote du budget 2024 avec les éléments suivants :

- hausse des frais de scolarité de 2% à partir de septembre 2024
- hausse des salaires de 2% pour les personnels recrutés avant le 31/08/2020
- hausse des salaires de 5% pour les personnels recrutés après le 31/08/2020

VOTE	8 votants
Mainlevée	X
POUR	8
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ITEM#3	Point RH

Résumé des discussions

Elections des représentants des personnels

M. LABORDE déclare qu'elles se sont déroulées sur les deux sites le lundi 13 novembre. Après dépouillement, ont été élus :

Collège électoral	Titulaires	Suppléants	
Cadre du primaire	Mme BEAUFORT	Mme TETEH	

Cadre du secondaire	M. DJERI et M. TAMAKLOE	M. ODENYA et M. AZIALE
Agent de maîtrise	M. AKPAKI	M. KOWOU
Agent d'exécution	M. ADODO	Mme AGBOGAN

Ils sont élus pour deux ans.

► Cadre pour commission de recrutement

M. LABORDE présente le projet d'un cadre pour les commissions de recrutement, demande formulée par la commission de dialogue social. Ce projet a été transmis aux membres du comité de gestion, Mme ADOU souhaite ajouter quelques précisions notamment pour les critères de candidatures : par qui sont-ils définis, ajout pour la commission d'entretien d'un(e) enseignant(e) de l'école maternelle. Mme DJIOWA souhaite aussi que les employés puissent postuler à l'interne.

Le document sera modifié dans ce sens.

► Renouvellement du contrat du comptable

Le contrat à durée déterminée du comptable, M. MITONLOGNON Fernand, arrive à échéance début janvier, ce personnel apportant toute satisfaction dans son travail, il sera renouvelé. M. AIDAM demande un vote sur le type de contrat à attribuer :

VOTE	8 votants
Mainlevée	X
CDD de 2 ans	POUR: 6 votants
CDI	POUR: 0 votants
CDD d'un an	POUR: 2 votants

Son prochain contrat sera un CDD de deux ans.

► Reconduction du contrat RMO pour 2024

Actuellement l'établissement a un contrat avec la société RMO qui lui met à disposition 2 agents d'entretien à temps partiel, un agent d'entretien à temps complet et un agent pour le service de reprographie. Le contrat se termine le 31/12/2023 et la question est de savoir s'il va être renouvelé en 2024. M. AIDAM demande à ce qu'une cotation pour 2024 soit demandée à RMO avant toute décision.

ITEM#4	Questions diverses

Résumé des discussions

M. AIDAM rappelle que l'assemblée générale des parents d'élèves se tiendra vendredi 15 décembre à 18H à l'école primaire, un courrier de candidature au poste actuellement disponible au comité de gestion sera transmis avec les documents de l'AG aux parents d'élèves.

6 DECEMBRE 2023

Fin de la réunion : 20h00

ES PARENTO

LYCEE FRI

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE PROVISEUR

M. C. LABORDE

OWSEUR

M. K. AIDAM

Mme F. FOUCHARD

5